Imprimer

1991/09/17 Le Conseil de la langue française adresse 38 recommandations pour améliorer la situation

LA PLACE DU FRANÇAIS DANS L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : LE CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE ADRESSE 38 RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA SITUATION.

(Montréal, le 17 septembre 1991) - Le Conseil de la langue française a rendu public ce matin son *Rapport et avis* sur **La situation du français dans l'activité scientifique et technique** qu'il a remis au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française. Dans ses **38 recommandations**, le Conseil fait appel à la vigilance et à la responsabilité des scientifiques et de tous ceux qui travaillent au développement des activités scientifiques et techniques et il recommande diverses mesures pour encourager et soutenir leurs efforts.

1. Les communications primaires et de synthèse

Afin que le français puisse être apte à décrire et à exprimer tous les segments de la connaissance scientifique et technique, quelle que soit la discipline, le Conseil recommande de procéder à un inventaire des revues primaires qui s'adressent d'abord à des spécialistes et des revues de synthèse qui visent surtout les professeurs et les étudiants. Cet inventaire devra être fait en fonction de critères de qualité et en vue de leur indexation ultérieure dans des banques de données. Sur la base de ce relevé, il souhaite l'adoption d'une politique de financement de revues. Dans certains cas, la qualité recherchée pourrait être atteinte par le regroupement de revues existantes.

Pour favoriser la diffusion de la recherche en français et le développement de la terminologie française, le Conseil recommande que les scientifiques québécois accompagnent d'un résumé substantiel en français tout article qu'ils publient en anglais dans les revues étrangères qui acceptent des résumés dans d'autres langues.

Pour ce qui est des réunions scientifiques internationales subventionnées par les ministères ou organismes d'État québécois, le Conseil recommande que le français soit la ou l'une des langues officielles de l'annonce générale de l'événement, du programme et une des langues acceptées lors des conférences.

2. La documentation scientifique

Le Conseil recommande l'intégration des différentes sources d'information en vue de faciliter une meilleure circulation de l'information scientifique et technique de langue française et l'éventuelle mise en place d'un réseau majeur d'échange d'information et de documentation au service de la coopération bilatérale et multilatérale francophone.

3. Les réseaux de scientifiques

Le Conseil recommande de travailler à la constitution de réseaux de chercheurs francophones à caractère international pour consolider l'espace scientifique francophone en tenant, par exemple, des stages d'études ou des réunions scientifiques en langue française, tels que des colloques ou « écoles d'études supérieures » (écoles d'été).

4. La formation des scientifiques

Afin que les étudiants inscrits au premier et au deuxième cycle des études universitaires aient à leur disposition tous les instruments nécessaires à leur

formation scientifique en français, le Conseil recommande que les organismes d'État concernés établissent un programme de subvention à la production et à l'édition de matériel didactique et de logiciels en langue française.

Il recommande également que les responsables des universités québécoises redoublent de vigilance pour que les mémoires de maîtrise ou les thèses de doctorat soient rédigés en français comme l'exigent d'ailleurs les règlements de chacune des institutions.

5. L'évaluation des professeurs

Lors de l'évaluation des professeurs aux fins de promotion ou d'octroi de congé d'étude, le Conseil recommande de prendre en considération, en plus de la publication d'articles de revues primaires, les activités telles que la rédaction d'ouvrages, d'articles de synthèse ou de vulgarisation scientifique de même que la production de matériel didactique en français.

6. La langue des demandes de subventions

Le Conseil adresse aux organismes subventionnaires et aux scientifiques des recommandations pour que le français soit la langue normale de communication dans les demandes de subventions et lors des visites d'évaluation des centres de recherche.

7. La terminologie

Le Conseil recommande que l'Office de la langue française, en étroite collaboration avec le Réseau international de néologie et de terminologie (RINT), redouble d'ardeur et fasse appel aux scientifiques pour déterminer les nouveaux besoins de la terminologie scientifique et technique. En échange de leur contribution, il recommande de faciliter aux scientifiques québécois l'accès aux banques de terminologie en langue française.

8. La sensibilisation du milieu universitaire

Le Conseil recommande que toutes les instances supérieures dans les universités soient sensibilisées à la promotion du français dans la communication scientifique et technique, ainsi qu'à l'usage normal du français dans les centres de recherche universitaires.

9. Les activités de vulgarisation scientifique et technique

Le Conseil recommande que les organismes d'État concernés maintiennent et, éventuellement, accroissent leur soutien à des revues de vulgarisation en langue française qui existent déjà; qu'ils accordent également aux bibliothèques et aux centres de documentation les subventions nécessaires à l'abonnement à des revues de vulgarisation en langue française éditées au Québec ou ailleurs dans la francophonie et qu'ils fassent en sorte que le projet d'un musée de la science et de la technologie prenne forme dans un délai raisonnable.

10. La langue, la science et la culture

Enfin, pour clarifier la nature des liens entre la langue et la création scientifique et pour assurer la vitalité du français à la fois comme langue de création et d'expression des connaissances et de diffusion de la culture scientifique et technique, le Conseil recommande que le gouvernement du Québec, en collaboration avec la France et la Communauté française de Belgique, veille à la constitution d'une équipe internationale de recherche dont l'objet porterait spécifiquement sur l'articulation des liens entre langue, culture et pensée scientifique.

-30-

Source :
Conseil de la langue française
Pour information :
Hermine Beauregard, agente d'information (514) 873-2285
Léo Gagné, agent d'information (418) 646-1131